



Statistics
Canada Statistique
Canada

Price: Canada, \$4.50, \$45.00 a year
Other Countries, \$5.50, \$55.00 a year

Prix: Canada, \$4.50, \$45.00 par année
Autres pays, \$5.50, \$55.00 par année

FACTORY SALES¹ OF ELECTRIC STORAGE BATTERIES

November 1988

VENTES À L'USINE¹ DE BATTERIES D'ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

Novembre 1988

LIBRARY

BIBLIOTHÈQUE

NOT FOR LOAN
NE S'EMPRUNTE PAS

Lead-acid batteries, of a type used for starting piston engines - Accumulateurs au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston

For replacement purposes - Pour remplacement

- Automotive and Heavy Duty Commercial -

Pour automobiles et à grande capacité commerciale

SCG Code	November		Year-to-date		
	Novembre		Total cumulatif		
	Code CTB	Number of units	Dollars ²	Number of units	Dollars ²
		Nombre d'unités	Dollars ²	Nombre d'unités	Dollars ²
Lead-acid batteries, of a type used for starting piston engines - Accumulateurs au plomb, des types utilisés pour le démarrage des moteurs à piston					
For replacement purposes - Pour remplacement					
- Automotive and Heavy Duty Commercial -					
Pour automobiles et à grande capacité commerciale	8507 10.21	394,268	20,451,884	2,973,795	152,541,261
8507 10.22					
- Other batteries ³ - Autres batteries ³	8507 10.29	6,805	620,234	125,653	7,200,066
Other lead-acid batteries and cells - Autres accumulateurs et cellules au plomb					
For direct motive power - Servant à fournir la force motrice					
- Large cells ⁴ - Cellules grandes ⁴	8507 20.11	17,036	2,394,635	184,139	25,302,350
- Light industrial batteries ⁵ - Batteries de type industrielle légère ⁵	8507 20.12	x	x	x	x
Stationary cells ⁶ - Cellules fixes ⁶	8507 20.20	x	x	x	x
Other lead-acid batteries - Autres batteries au plomb	8507 20.90	x	x	x	x
Alkaline batteries - Batteries alcalines	8507 30				
8507 40					
8507 80	x	x	x	x	x
Parts - Pièces	8507 90	-	x	-	x

See footnote(s) on page 2.

Voir note(s) à la page 2.

Industry Division

Division de l'industrie

January 1989

Janvier 1989

Footnotes

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010691616

- ¹ These data reflect sales to wholesalers and retailers, not retail sales to consumers.
 - ² Factory selling value exclusive of sales tax, excise duties and taxes or outward transportation charges by common or contract carriers.
 - ³ Includes marine, recreational vehicle and railroad diesel starting.
 - ⁴ Includes railroad and fork lift, but excludes railroad diesel starting.
 - ⁵ Includes golf cart, wheel chair and sweeper.
 - ⁶ Includes uninterruptible power supply, telecommunications and switchgear applications, and photovoltaic.
- figures not available.
- nil or zero.
- revised figures.
- r revised figures.
- x confidential, suppressed to meet the requirements of the Statistics Act.

Note

This report reflects the experience of the respondent firms listed in the December 1987 report, plus any deletions or additions since then.

Changes this month: Nil

Changes this year to date: Nil

Commodity coverage is approximately 100%.

Commencing in January, 1988, commodity data have been collected using a new classification system termed the Standard Classification of Goods (SCG). This coding system will be used for both domestic production and international trade statistics and will substantially improve the comparability of these data.

The introduction of the SCG may entail some loss in the continuity of individual series between the 1987 and 1988 issues of this catalogue. If you have any questions you may contact the Industry Division at (613) 951-9826.

Published under the authority of the Minister of Supply and Services Canada. Extracts from this publication may be reproduced for individual use without permission provided the source is fully acknowledged. However, reproduction of this publication in whole or in part for purposes of resale or redistribution requires written permission from the Programs and Publishing Products Group, Acting Permissions Officer, Crown Copyright Administration, Canadian Government Publishing Centre, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Notes

- ¹ Ces statistiques montrent les ventes aux grossistes et aux détaillants, non les ventes au détail aux consommateurs.
 - ² Valeur à la sortie d'usine sans la taxe de vente, les droits et les taxes d'accise ni les frais d'expédition versés à des transporteurs à l'orfait ou publics.
 - ³ Y compris pour bateaux, véhicules récréatifs et le démarrage des locomotives diesel.
 - ⁴ Y compris pour trains et chariots élévateur à fourches, excluant la démarrage des locomotives diesel.
 - ⁵ Y compris pour véhicules de golf, les chaises roulantes et les balais mécaniques.
 - ⁶ Y compris cellules pour blocs d'alimentation ininterrompue, télécommunication et ensembles de communication et photovoltaïque.
- nombres indisponibles
- néant ou zéro
- nombres rectifiés.
- r nombres rectifiés.
- x confidentiel, supprimé en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

Nota

Le présent rapport traduit l'activité des entreprises répondantes énumérées dans la publication de décembre 1987, compte tenu des suppressions et des additions.

Changements ce mois-ci: Néant.

Changements cette année à date: Néant.

Le champ d'observation englobe à peu près tous les produits.

Dupuis janvier 1988, une nouvelle classification intitulée la Classification type des biens est utilisée pour identifier les données sur les produits. Ce système de classification sert aussi bien à la codification de la production canadienne qu'à la codification des données sur le commerce international, ce qui permettra une compatibilité accrue de ces statistiques.

Il est possible que l'utilisation de la CTB empêche la continuité de certaines séries de données de cette publication pour les années 1987 et 1988. Si vous avez des questions relativement aux conséquences de l'utilisation de la CTB, veuillez communiquer avec la Division de l'industrie au (613) 951-9826.

Publication autorisée par le ministre des Approvisionnements et Services Canada. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Groupe des programmes et produits d'édition, agent intermédiaire aux permissions, administration des droits d'auteur de la Couronne, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.